

proarti en quelques mots



- première plateforme de **financement participatif** entièrement dédiée à la création artistique et de la découverte culturelle, créée en 2013
- propose un accompagnement renforcé des porteurs de projets dans la définition de leur stratégie de recherche de fonds
- porté par **un fonds de dotation**, personne morale à but non lucratif ayant pour mission le soutien à la création artistique.
- autorisé à recourir à la générosité du public et habilité à émettre des **reçus fiscaux** lorsque les projets sont éligibles au mécénat
- soutenu à sa création par le ministère de la Culture et de la Communication et développant de **nombreux partenariats avec des opérateurs culturels et des collectivités territoriales.**

proarti en chiffres



- Création en 2013
- 1 800 000 € collectés
- 420 projets
- Taux de réussite des projets : 85 %
- Don moyen : 100 €
- Montant moyen de collecte : 4 500 €

Les dispositifs d'accompagnement créés depuis 2015



- Rennes Métropole depuis 2015 : « La Dynamo Culturelle »
- La ville de Bordeaux depuis 2016 : « L'Amplificateur Culturel »
- La Sacem depuis 2016 : « Mise en œuvre(s) » pour la musique contemporaine
- Mains d'Œuvres depuis 2016 : « Coup de Mains »
- La communauté d'agglomération de Saint-Omer depuis 2017

Zoom sur la « Dynamo Culturelle »



- Appel à projets annuel auprès des acteurs culturels du territoire pour soutenir l'émergence
- Actions de sensibilisation aux nouveaux modes de financement, puis formation des porteurs de projets qui souhaitent participer
- Lancement simultané des projets pour créer une dynamique collective
- Phase de collecte : appui à la communication et suivi des projets
- Fin des collectes : remise de prix financiers par la Métropole pour récompenser les projets qui se sont distingués (soutien local notamment)